

72
MONTATAIRE



Il n'y a qu'une Maison du Bois

CHAMBRES PRÉFABRIQUÉES
CLOISONS-PLACER
VOLETTS TABLÉTES
MOULURES
BOISERIES
PISSES



CROISEES PRÉFABRIQUÉES
QUINCAILLERIE DÉCORATIVE
FERRONNERIE BOIS ET FER
VOLETS ROULANTS
PORTES ÉPOPLANES
TAPIS BALZAN

INDUSTRIE
O. I. M. M.

TOUS BOIS à la demande

Dépositaire
O. I. M. M.

CREIL

PLACE ALBERT DUGUÉ

CREIL

PARKING

Tel. 455.30.89

(Près de l'Église)

ENTREPRISE DE PEINTURE
ET VITRERIE

B. CHAUVEAU

16, Place Auguste Génie
60 - MONTATAIRE
Tel. 455.07.60

*Droguerie - Papiers Peints
Décor - Lettres
Balatum - Capiflow
Peinture Industrielle*



BULLETIN
MUNICIPAL
- 1972 -

MONTATAIRE

DÉPARTEMENT
DE LOIRE

RÉGION
INDUSTRIELLE
MONTAIRE

Supplément au "Progrès"
de la région Centre
N° 26 - Novembre 1972
Page 1491 à 1499 - 16 Titres 72

Imprimerie Lefevre
40, Montataire
Service de Publication
11, RUEYER

À l'occasion de la Nouvelle Année.

Monsieur le Maire, ses Adjoints
et les Conseillers Municipaux de Montataire
vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de
santé et de paix.

VRAI SPÉCIALISTE
Laubion
Vend **VRAIMENT** moins cher

Carrelage - Sanitaire - Robinetterie
Outillage - Quincaillerie

Centre Commercial Creil-Nogent
Téléphones 455.14.43 - 455.06.05

SOMMAIRE

| | | | |
|---|-----|--|-------|
| Montataire, chef-lieu de canton | 3 | Une proposition de loi du groupe communiste à l'Assemblée Nationale | 15 |
| Deux politiques gouvernementales. Deux budgets communaux | 4-5 | Quelques dizaines de millions d'anciens francs congelés depuis une dizaine d'années | 17 |
| Deux nouveaux chantiers : 600 logements | 6-7 | Le Service Municipal « Jeunesse et Culture » | 18 |
| Marché 72 | 8-9 | Activités nouvelles à la Maison des Jeunes et de la Culture | 19 |
| Etre Jeunes en 1972 | 11 | Le Centre Marcel Cachin | 20-21 |
| Le C.A.F.D. met à votre disposition son Centre Social et Ménager | 12 | Connaissez-vous les nouvelles rues de Montataire | 23 |
| A propos de la Crèche | 13 | Un voyage en R.D.A. plein d'enseignements | 24-25 |
| Vos Elus municipaux manifestent | 14 | | |

Clôture de la couverture : Un récent Noël des sourrissons au Centre Ménager

**TRANSPORTS
EVRARD S.A.**

*Autocats - Taxis
du matériel moderne - des prix*

13, Rue Jules Juillet - CREIL - Tél. 455.02.07

TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE

Albert DELANSOY

MARBRERIE

Place de l'Eglise - Téléphone 455.14.88 - 455.12.01

Caveaux en ciment armé, pierres
briques, parpaquets

Monuments au prix de fabrique
Entretien - Gravures - Ardoises - Fleurs

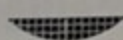
Pompes Funèbres Générales

Bureaux : 38, rue de la République à CREIL

Tél. 455.02.05

RAPID' PLAN

108, rue Jean Jaurès - MONTATAIRE



TOUT POUR LE BUREAU D'ÉTUDES

Tirage de plans et Tirage Offset
Photocopies

Au Saphir Bleu

M^{me} MONTIGNON

MONTATAIRE

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFÈVRE

Depuis 20 ans à votre service

DROGUERIE - QUINCAILLERIE - MÉNAGER - ELECTRO-MÉNAGER
Le Spécialiste pour l'Agencement et le Confort de votre Foyer

À L'ARC-EN-CIEL

3 MAGASINS À VOTRE SERVICE : 6, Place Carnot - CREIL-VILLE
1, Pl. Franklin Roosevelt - CREIL-PLATEAU - 5, Pl. Auguste Génie - MONTATAIRE

CAFÉ DES SPORTIFS

chez Serge

8, P. Auguste-Génie - MONTATAIRE

Tél. 455.14.88

Tous les Résultats Sportifs Complètes du Dimanche

Chauffage Central

Installations Sanitaires

M. MARIE

60 - ANSAUVILLERS

Tél. 450.40.38

Assistante sociale

type de fonds - Blainville



MONTATAIRE,

chef-lieu de Canton

Le découpage du canton de Creil va, paraît-il, se faire très rapidement. Nous nous en réjouissons d'autant plus que c'est une vieille revendication de notre Conseil Municipal.

Il est en effet injuste qu'un canton comme celui de Creil, qui compte plus de 90.000 habitants, soit représenté au Conseil Général par un Conseiller, tout comme celui de Froissy qui n'en compte que 5.000 à peine, soit 18 fois moins.

Donc remodeler le canton de Creil, en faire quatre au lieu d'un, est une décision qui est progressiste et que nous approuvons.

Toutefois, nous ajouterons qu'elle est insuffisante. En effet ces quatre nouveaux cantons auront une population variant entre 20.352 et 26.212 habitants, alors que notre département comptera toujours 16 cantons de moins de 10.000 habitants.

Le canton de Montataire compterait 20.352 habitants répartis dans 10 communes : Montataire, Saint-Vaast-les-Mello, Mello, Maysel, Cramoisy, Thiverny, Saint-Leu-d'Esserent, Villers-sous-Saint-Leu, Blaincourt-les-Précy et Précy-sur-Oise.

Comme on le voit, le canton de Montataire compterait encore 4 fois plus d'habitants que celui de Froissy.

Et il faut ajouter que le décalage risque encore de s'aggraver du fait que notre région est en développement démographique constant.

Mais alors, comment faire ? diront certains.

Nous pensons que la seule solution juste, c'est que les cantons soient représentés à l'assemblée départementale selon leur importance et les partis politiques selon leur influence, les deux choses allant de pair pour le respect de la démocratie.

Et pour cela seule l'élection proportionnelle à un tour est juste et valable.

Expliquons-nous :

Pour que le plus petit canton ait son représentant, on pourrait partir d'un chiffre, 5.000, qui deviendrait un quotient. Les autres cantons auraient autant de Conseillers que de fois 5.000 habitants.

Il y aurait donc des listes de candidats contenant autant de noms que de sièges à pourvoir. Et chaque liste aurait autant d'élus que de fois 5.000 voix.

Ainsi disparaîtrait l'injustice flagrante qui existe actuellement au Conseil Général de l'Oise.

Il compte 35 Conseillers mais aucun communiste alors que le corps électoral fait confiance à plus de 25 % à notre Parti.

Comme on le voit, le remodelage du canton de Creil constitue un pas important que nous approuvons, mais un pas encore trop timide par rapport à une large démocratie.

Robert TRIN.

Deux politiques gouvernementales Deux budgets communaux

Votre vie quotidienne se dégrade de plus en plus. Salaires, traitements et pensions insuffisants, hausse des prix, impôts de plus en plus lourds, crise du logement social, transports de plus en plus insupportables... c'est pourquoi vous dites avec colère : " on ne peut plus y arriver ! "

Au moment de préparer le budget communal 1973, nous aussi conseillers municipaux communistes, socialistes et démocrates... nous disons : " cela ne peut plus durer " !

Plus que jamais nous entendons servir les intérêts de toute la population en nous préoccupant en priorité des familles les plus défavorisées.

Mais comment faire ? Les impôts locaux sont déjà trop lourds pour vos modestes revenus tandis que l'Etat accable les communes de charges financières de plus en plus pesantes.

Comment équilibrer les recettes et les dépenses en vous rendant davantage de services ? Voilà qui devient de plus en plus difficile !

C'est finalement un budget d'austérité que nous impose le pouvoir ; c'est pourquoi, cette année, nous nous refusons à voter ce seul budget.

Oui ! pour la première fois nous voterons deux budgets en même temps !

..

En effet, en cet automne 1972, les Conseils Municipaux d'union démocratique tels que le nôtre, tous ceux qui se refusent à gérer la pénurie, se félicitent de l'accord conclu entre le Parti communiste, le Parti socialiste et les radicaux de gauche sur un programme commun de gouvernement.

Aujourd'hui, avec ce programme commun de gouvernement, une autre politique est possible ! Un autre budget communal est donc possible !

Au moyen d'une nouvelle répartition des charges entre l'Etat et les communes, celles-ci pourront, sans alourdir les impôts communaux pour les petits et moyens contribuables, répondre davantage aux besoins de la population : emploi, logement, écoles, transports, santé, sport, vacances, aide sociale, etc...

Oui ! il faut que

STR. RES. HELENE

2 budgets votés

... des Amis - Plan
ne

Comme le programme commun de la gauche représente la seule alternative réelle à la politique anti-sociale et anti-démocratique actuelle, comme il est la seule issue à la crise des communes et à la crise de la société toute entière, le Conseil Municipal a jugé possible d'établir un autre budget communal.

Remboursement de la T.V.A., versement intégral du produit théorique de la taxe sur les salaires, nationalisation des C.E.S. construits dans le cadre du district, voilà les premières mesures que pourrait prendre demain un gouvernement de gauche en faveur des communes.

Dans cette hypothèse, sans augmenter les impôts locaux, il resterait alors dans le budget communal une somme de 93 millions d'A.F. à la disposition de la population.

A quels besoins affecterions-nous ces sommes ?

Eh bien ! c'est avec vous que nous voulons en discuter.

C'est pourquoi, nous vous appelons à participer activement à la consultation que nous organisons dans cette perspective nouvelle afin d'aider le Conseil Municipal à déterminer les priorités.

Participez donc nombreux aux réunions que nous organiserons dans les quartiers : écrivez-nous ; donnez votre opinion.

Enfin, et surtout, nous avons besoin de votre soutien pour affirmer bien haut avec nous : une autre politique gouvernementale est impérieusement nécessaire ! un autre budget communal est donc possible !

Vous pourrez le faire en signant massivement la pétition que nous mettons en circulation. Ainsi, nous aurons d'autant plus de force, en janvier prochain, en allant déposer le budget ordinaire chez le Préfet, représentant du Gouvernement, pour dire : voilà un autre budget, c'est celui-là que nous souhaitons voir se réaliser.

Oui, chers concitoyens, le moment est enfin venu où nous pouvons envisager l'avenir avec espoir et confiance.

Mais ces changements heureux dépendront de nous tous ; quelles que soient nos convictions philosophiques ou religieuses, c'est unis, c'est en agissant ensemble qu'à Montataire comme dans la France entière nous hâterons l'avènement d'un régime au service exclusif du peuple et de la nation, un régime où les communes dotées de moyens et jouissant d'une autonomie accrue, pourront poursuivre et enfin développer une véritable gestion sociale et démocratique.

Le Conseil Municipal.
Montataire, le 27 Novembre 1972.

cela change

Urbanisme - Logement

2 NOUVEAUX

Environ 1.500 logements de différents types (immeubles et pavillons) ont été construits à Montataire en 20 ans. Beaucoup de familles sans logement ou mal logées ont pu ainsi trouver la possibilité de vivre dans de meilleures conditions.

Mais les demandes sont toujours très nombreuses, provenant notamment de jeunes ménages, d'habitants de Montataire vivant dans des logements vétustes (il y en a encore beaucoup malheureusement), de travailleurs désirant se rapprocher de leur lieu de travail.

C'est en partant de ces besoins que la Municipalité a déposé et fait approuver en 1961 un projet de zone d'habitation dont la première tranche va s'achever.

Deux nouveaux chantiers vont s'ouvrir

Actuellement se termine un groupe de logements de « transit », près de la chaufferie H.L.M. C'est l'Office d'H.L.M. qui a conçu et réalisé ce projet. Ces logements abriteront en priorité les familles dont les logements actuels seront démolis, notamment rues Ginisti et Victor Hugo pour l'opération « Signal » et rue Lénine pour le passage de la route industrielle.

Mais deux nouveaux chantiers importants commencent. Ils comprendront à eux deux près de 600 logements.

372 LOGEMENTS AUX MARTINETS

Tout d'abord l'Office d'H.L.M. de Creil-Montataire va édifier un ensemble de 372 logements dont 312 logements H.L.M. et 60 logements I.L.N. en accession à la propriété.

Cet ensemble comprendra 3 groupes de tours jumelées à 13 niveaux pour les H.L.M. et 3 immeubles jumelés à 5 niveaux pour les I.L.N.

Il se situe sur le terrain bordant la rue Paul Vaillant Couturier, face au groupe scolaire Jacques Decour.

Cela fait partie d'un plan modèle du Ministère de l'Équipement. Pour cette raison, la Municipalité n'a pu obtenir les principales modifications demandées, notamment concernant l'architecture ce qui va rompre l'urbanisme de la zone d'habitation. De plus, pour des raisons d'économie, ces tours seront très proches les unes des autres, ce qui nuira à certains locataires. La Municipalité a toutefois obtenu une réduction de la densité (le premier projet comprenait 530 logements sur la même surface), une meilleure qualité du chauffage et des loggias.

La Municipalité s'est trouvée devant le dilemme : ou accepter ce projet, qu'elle aurait souhaité différent, ou ne rien construire pour l'instant. Face aux besoins immédiats, la Municipalité a accepté le projet et avec l'aide de la S.E.D.O. l'accord a été réalisé quant aux modalités de réalisation.

LA RESIDENCE « HELENE » COMPRENDRA 220 LOGEMENTS

Un autre ensemble va s'édifier dans un autre quartier de la Ville, c'est-à-dire entre les rues Ginisti, Guy Moquet et Victor Hugo. Déjà des travaux de démolition ont été faits, ils se poursuivront au fur et à mesure du relogement des locataires de cet endroit et des besoins du chantier.

Cette opération, qui a été baptisée « Signal » sur le plan de masse de la zone d'habitation, doit amorcer

le remodelage de tout ce quartier qui servira de liaison importante entre l'ancienne ville et les cités des Martinets. Ce sera la première opération de rénovation.

La réalisation de cet ensemble a été confiée, toujours avec le concours de la S.E.D.O. à la société Rivaud, promoteur qui a déjà réalisé un grand nombre de logements, notamment dans la région parisienne. Avant de prendre leur décision, les élus de Montataire sont allés visiter un certain nombre de réalisations de cette société et ont voulu connaître l'opinion de leurs collègues, notamment de la Municipalité d'Argenteuil qui a réalisé un programme important avec ce promoteur.

Ces visites et entretiens ayant été concluants, la Municipalité a donné son accord pour la réalisation d'un ensemble à Montataire.

Ce projet, baptisé « Résidence Hélène » par le promoteur, comprendra 220 logements, offrant une gamme complète d'appartements, de la chambre-studio au 5 pièces. Il comprendra deux immeubles de 18 étages, une centaine de box couverts, des parkings et d'importantes surfaces pour les aires de jeux et les espaces verts.



Il n'y a pas longtemps le parc Oberlé

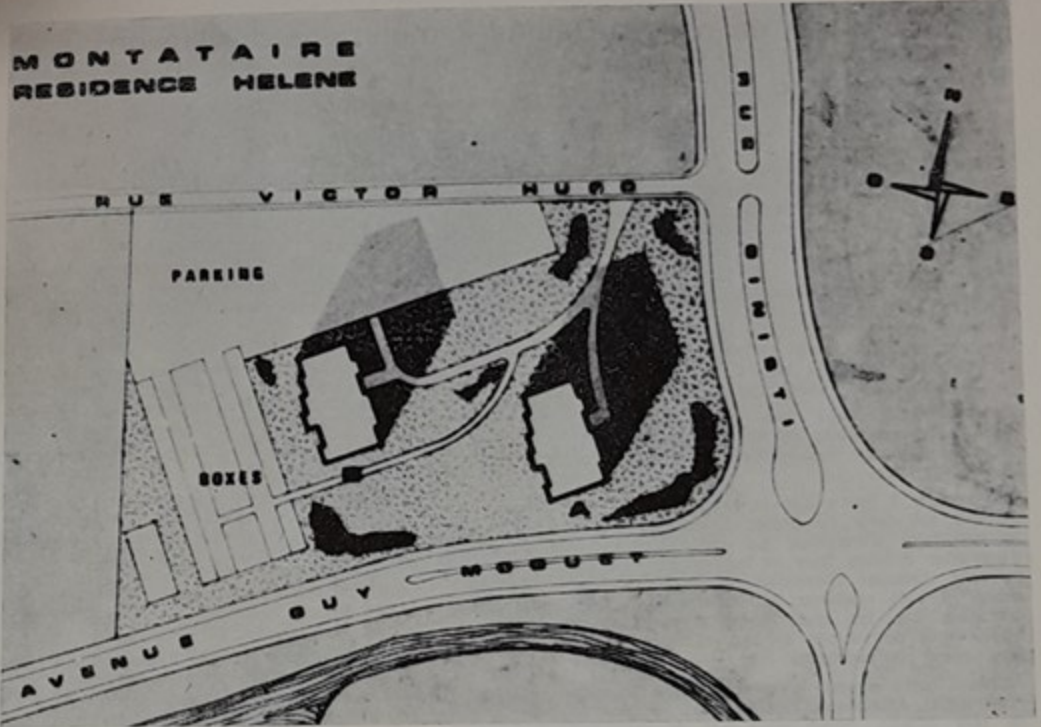
Ces appartements seront en accession à la propriété. Ce sera une chose nouvelle à Montataire. Aujourd'hui il y a des demandes en ce sens. Certains ne peuvent ou ne veulent construire un pavillon. D'autres, soumis au surloyer dans les H.L.M. trouveront là un débouché.

Le standing de ces appartements sera appréciable. Les cuisines seront livrées aménagées (éléments hauts et bas, évier, cuisinière et four électrique), avec vide-ordures, séchoir, cellier. Toutes les pièces principales auront de la moquette de qualité, des placards aménagés. Des loggias ouvriront largement sur l'extérieur à proximité de l'ensemble sportif, de la rivière et du massif forestier qui la borde.

De plus, l'architecture de ces immeubles sera très vivante. Cet ensemble va remodeler l'urbanisme de ce quartier proche du centre-ville qui, avec l'ensemble sportif en cours de réalisation, sera un nouveau pôle d'attraction de notre cité.

CACHIN - CHEVRE - CRECHE
L'annuaire municipal des fonds - Plan
no

CHANTIERS = 600 LOGEMENTS



Les Tours et le quartier V. Hugo

Etudier avec soin les réalisations de l'avenir

Ces deux opérations vont représenter, pendant plus de deux ans, l'effort essentiel de construction de logements dans la ville.

Pour les projets futurs, la Municipalité veut procéder à des études plus complètes, afin de déterminer, en fonction des besoins, de l'équilibre habitat-travail et des moyens financiers, le rythme de la construction des logements d'habitation.

Car des logements nouveaux nécessitent des équipements nouveaux importants, notamment la voirie, les écoles, les équipements socio-éducatifs, les services à créer, etc... Dans ce régime actuel, qui espérons-le sera remplacé au plus tôt par une société plus démocratique, l'Etat se décharge de plus en plus sur les communes. Ce qui entraîne des impôts locaux de plus en plus lourds. Mais en même temps, cette politique se traduit par un retard grandissant dans les équipements.

La Municipalité de Montataire, fidèle à ses engagements, veut faire de la ville une cité attrayante où les travailleurs

et leur famille pourront trouver les meilleures conditions à leur épanouissement.

Nous ne souhaitons pas une cité dortoir, morne et sans vie, mais une ville où ses habitants trouveront à proximité de leur travail, des conditions de repos et de loisirs satisfaisantes et des services qui leur faciliteront la vie.

C'est à la réalisation de ces buts que nous souhaitons recevoir votre aide, mais aussi votre participation. Ajoutons que si, à la tête de la France, il y avait un gouvernement démocratique dont le souci serait que tous les Français vivent mieux, les tâches des élus municipaux pourraient mieux s'accomplir.

Et je pense qu'il est utile, pour tous ceux qu'intéressent ces questions de notre ville, de lire le programme commun de gouvernement élaboré par les partis communiste, socialiste et radicaux de gauche. Ils y trouveront des réponses positives aux nombreuses questions qu'ils se posent et trouveront les solutions démocratiques pour vivre mieux et changer la vie.

Michel ROGER,
Adjoint au Maire.

MUNICH

Depuis 4 ans, un espoir, Depuis 2 mois, une désillusion.

Pour nous une confirmation.

Nous avons cru, hélas, que quelques individualités réussiraient à masquer le malaise du sport français, en réalisant des performances de classe internationale. Ce ne fut pas le cas et c'est tant mieux.

Non, Monsieur DRUT, non Monsieur REVENU, non Monsieur COCHE, nous ne faisons pas la fine bouche devant vos brillants résultats, mais nous affirmons qu'ils sont le fruit d'être exceptionnellement doués, s'être préparés physiquement et moralement comme des artisans, avec et grâce à leurs possibilités personnelles, et non, comme l'a fait valoir la logique, grâce aux moyens mis à la disposition de l'élite sportive par l'Etat.

Vous êtes, avec vos camarades sélectionnés, les parfaits représentants du sport français. Vous, vous avez connu la célébrité, les autres sont restés dans l'anonymat, et c'est justice.

Pourquoi ? Parce que la politique sportive du gouvernement est celle du presse-citron. Elle consiste à tirer le maximum d'individus qui ont la chance de pouvoir s'entraîner à leurs frais et qui, on ne sait trop pourquoi, peuvent disposer d'installations adéquates, pourtant très rares. Et s'ils réalisent quelques exploits, la supercherie continue, car les gros bonnets responsables s'écrient que « tout ne va pas si mal qu'on le prétend et qu'on fera mieux la prochaine fois ».

Mais cette année, la comédie est terminée. Monsieur PONFROU, Monsieur COMTE, vous ne pouvez plus tenir de tels propos. Parce vous est de reconnaître que le malaise n'est pas superficiel, et que le sport est atteint d'un véritable cancer dont vous constituez les principales cellules.

A tous les niveaux, tant à la base qu'au sommet, votre effort se situe à l'échelon zéro. Des preuves ?

Au niveau international : la section féminine Handball du stade Pessacais, championne de France 1972, déclare forfait général en coupe d'Europe des clubs pour des raisons financières.

Au niveau de l'enseignement : les instituteurs, responsables de l'éducation physique sont incompétents en la matière par carence de leur formation professionnelle (seuls les instituteurs sortant des Ecoles Normales sont préparés à l'enseignement de l'éducation physique, mais

ils ne représentent qu'un faible pourcentage des pédagogues en exercice).

Au niveau des clubs : l'aide de l'Etat (en matière d'encadrement, d'équipement, de finances) est NULLE.

Au niveau des collectivités locales : lorsqu'une Municipalité entreprend de construire les équipements sportifs nécessaires, l'Etat lui reprend plus en T.V.A. qu'il ne lui en accorde en subvention, ce qui constitue une punition financière pour cette Municipalité.

Et après ça, Messieurs, vous avez le courage (ou l'inconscience et la mauvaise foi) de déclarer que si le sport va mal, c'est que les Français n'ont pas le goût de l'effort physique.

Ces propos, qui vous caractérisent, relèvent de la plus pure DEMAGOGIE.

Pour notre part, nous rejetons ces faux arguments et affirmons que les solutions qui s'imposent sont entre les mains du gouvernement. Nous condamnons ces pseudo-réformes qui consistent à changer de têtes (ministres et directeurs nationaux) lorsque l'opinion publique exprime son mécontentement. Nous réclamons avec force l'application d'une politique sportive nationale, cohérente et dotée de moyens nécessaires.

La Municipalité, par l'intermédiaire de la commission des sports, est fermement décidée à atténuer les effets néfastes pour la population de Montataire de l'inaction gouvernementale en matière sportive, ce qui ne l'empêchera pas de manifester son mécontentement.

L'Office Municipal des Sports, actuellement à l'état latent, va reprendre des forces après son assemblée générale. Une structure solide sera mise en place. Le maximum de moyens dans la limite des possibilités financières locales lui sera donné. Mais cette profonde réforme, que nous espérons efficace, sera faite démocratiquement. Les responsables des clubs, les pratiquants, les entraîneurs, les médecins, les parents d'élèves, les enseignants, tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'éducation physique et sportive et au sport de compétition, mettront cette réforme sur pied et participeront aux activités de l'O.M.S.

Ainsi les sportifs de Montataire (728 au cours de la saison 1971-1972) connaîtront des jours meilleurs.

Ch. DELAMARRE.

INSTALLATIONS SANITAIRES

MAGASIN DE VENTE

Accessoires de salles de bains

COUVERTURE PLOMBERIE SANITAIRE

ENTREPRISE J. DEFRANCE

25, rue A. Ribot

91 NOGENT-SUR-ORSE

Tél. 455.01.51

Grand GARAGE des OBIERS

Concessionnaire CITROEN AUTOBIANCHI

Gérant de la S.A. Bissot et Bonvillain)

22, rue Faidherbe - NOGENT-SUR-ORSE

Tél. 455.12.62 - 15.24 - 12.74

CITER Location voitures sans chauffeur

Station-Service et pneumatiques

61, rue Gambetta - CREIL - Tél. 455.01.42

CACHIN - CONSTR. CRECHE
Plan
ne

72...



Il y a quelques mois...

...et maintenant



TRAVAUX PUBLICS
OUVRAGES D'ART
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
BÉTON ARMÉ

Etablissements BRUYÈRE

14, rue de Provoy - PARIS (17^e)

DIRECTION DE CREIL, Route de Creil
à SAINT-LEU - Tél. 455.03.12

QUAI DES ORFÈVRES

DARBIER-REVAUX

Horloger-Joailleur

Tél. 455.40.90

PLACE CARNOT - CREIL

QUENON

- RADIO
- TÉLÉVISION
- ELECTRO-MÉNAGER
- LUSTRIERIE

TOUTES LES GRANDES MARQUES

18-20, rue Jean Jaurès - MONTATAIRE - Tél. 455.15.35

Continental-Edison

Thomson-Ducretet

Société GODART, Père & Fils

TRANSPORTS et DÉMÉNAGEMENTS

87, Rue Jean-Jaurès - MONTATAIRE Tél. 455.10.74

BAPTÊME, FIANÇAILLE, MARIAGE, DEUIL

LUCETTE

FLEURISTE INTERFLORA

24, rue de la République - MONTATAIRE
LUXEMBOURG Tél. 455.24.81

Les Pharmaciens de Montataire

M. DANGLERRE, 62, Rue de la République,
Tél. 455.08.68

J. LAFONT, 162, Rue Jean-Jaurès
Tél. 455.07.75

H. SAVY, 96, Rue Jean-Jaurès
Tél. 455.07.51

au service de votre santé.

BRASSERIE DE MONTATAIRE

Bières - Cidres - Limonades - Sodas - Sirops
Jus de Fruits - Eaux Minérales

Roger DROUIN

MONTATAIRE Tél. 455.07.13

3, rue de Courbé, 3

Chauffage - Plomberie - Couverture

STE WARME

Société Anonyme au Capital de 100.000 F.
9, rue du Pontest
LUZARCHES - 95 Tél. 471.00.91

BOUCHERIE DU CENTRE

CHARCUTERIE - VOLAILLES

Yves TALMA

Place de l'Hôtel de Ville 60 - MONTATAIRE
Tél. 455.07.84

Etre Jeunes en 1972

De plus en plus, les jeunes de notre pays ne voient concrètement que des difficultés insurmontables quant à l'accomplissement de leurs études, de leur travail ou de leurs loisirs. On parle, mais sans s'affirmer : « Ah, si on n'avait pas notre jeunesse... ». Il n'est pas non plus vrai que la jeunesse dans son ensemble se soit dérobée, ou même à l'écart, dans notre société.

Anciennes, les raisons essentielles qui sont les causes de leur profond mécontentement.

L'enseignement n'est plus adapté à notre époque. Des bacheliers à bout les nouveaux abordent la majorité d'accéder aux études supérieures de 2^e cycle, et bien moins encore au cycle supérieur.

Un exemple bien simple le démontre : sur 100 élèves qui entrent en 2^e L^e, seulement 40 obtiennent le baccalauréat. Les élèves qui ont été éliminés ne l'ont pas été uniquement parce qu'ils n'avaient pas les possibilités intellectuelles de continuer, mais bien souvent à cause uniquement de cet enseignement mal adapté qui favorise les enfants des classes bourgeoises, surtout dans les matières littéraires, et aussi à cause des questions financières.

Un récent rapport de la Fédération « Cosmos » des Parents d'Elèves le démontre. Elle met en cause la qualité. En effet, les charges des familles pour les fournitures scolaires ont augmenté de 5 à 10 % cette année. Les frais sont évalués à 100 Fcs pour les élèves du 1^{er} degré, et à 250 Fcs pour un élève au cours de 3^e.

Ne parlons pas des classes au-dessus de la 3^e où la seule dépense pour les livres de classes s'élève à 450 Fcs. Bien sûr, à Montataire, les familles n'ont pas ce problème d'achat de livres puisque la Municipalité paie aux élèves des classes de lycées et C.E.T. les livres nécessaires. Cette dépense représente environ 1 million d'anciens francs pour la commune par an, pour le renouvellement des nouvelles éditions. Mais le stock de livres s'élève à plusieurs millions.

Dans le domaine du sport, de la culture et des loisirs, les problèmes sont encore plus cruciaux.

En effet, l'Etat n'accorde que 0,7 % de son budget aux sports et à la culture, alors que la Municipalité de Montataire en accorde environ 6 %.

On voit ici nettement la différence d'orientation.

Quand on voit les résultats des Jeux Olympiques, on est en droit de se poser des questions et d'exiger que cela change. Mais cela peut-il changer avec 0,7 % du budget ? bien sûr non, ne le croyons pas !

Avec ces 0,7 %, comment peut-on organiser le sport pour tous ? Comment aider les clubs ?

Les équipements sportifs sont sacrifiés. Dès le 22 août, Monsieur COMTE écrivait aux Préfets et aux Recteurs : « l'année 1973 ne permettra pas de suivre exactement le déroulement de la 3^e loi programme ».

Le programme d'équipement de 5 ans (1970-1975), garanti par la Loi

ne sera pas exécuté. Les Collectivités locales, et en premier lieu Montataire, qui se sont engagées dans des investissements dits « évolutifs » vont se trouver devant des difficultés énormes.

Dans le domaine culturel et socio-culturel les problèmes sont les mêmes. Le 5^e Plan par exemple, ne prévoit aucun crédit pour la construction de centres aérés et de colonies de vacances. Il va donc falloir se battre pour mener à bien nos réalisations tel le centre aéré, nécessaire à notre population laborieuse. Pour la colonie de vacances de SAMOENS, les plans sont approuvés, mais les crédits ne sont pas prévus. Alors la construction demeure douteuse pour les prochaines années.

Quant à la Maison des Jeunes et de la Culture, un nouveau plan vient d'être approuvé par le Conseil Municipal et déposé à la Préfecture. Espérons que nous obtiendrons suffisamment de crédits pour pouvoir la mettre en œuvre le plus rapidement possible. Mais pour cela, il faudra encore que la population de Montataire soutienne, comme elle l'a toujours fait, la Municipalité pour lever les obstacles mis en place sans cesse par le gouvernement.

Nous souhaitons enfin que la population soutienne activement, dans les mois à venir, le programme commun de gouvernement afin de pouvoir réaliser un monde meilleur où la jeunesse prendra toute la place qui lui revient.

Michel RINGENBACH.

Garage DEBUQUOY

Route de Chantilly - CREIL
Tél. 455.11.50 - 455.13.44

Concessionnaire SIMCA-CHRYSLER-FRANCE

Station-Service "ESSO"

ouvert jour et nuit

AUTOMARCHÉ PERMANENT

Toutes marques - Tous modèles

Révisés et garantis

SERVICE ENTRETIEN - OUTILLAGE MODERNE
RÉPARATIONS - TOLERIE - PEINTURE
PIÈCES DÉTACHÉES - ACCESSOIRES - PNEUS

La C.A.F.O. met à votre disposition
son Centre Social et Ménagère
Parc M. Cachin à Montataire



UN AGENT ADMINISTRATIF se tient à votre disposition pour vous donner des renseignements sur l'attribution de votre dossier :

- Allocations familiales
- Allocation logement
- Allocation pour frais de garde
- Allocation adulte
- Allocation aux handicapés, etc.

et répondre à vos questions concernant vos droits aux Prestations Familiales.

le **JEUDI** de 9 h. à 11 h. 30

PERMANENCES D'ASSISTANTE SOCIALE :

Une assistante sociale se tient à votre disposition pour étudier tous problèmes qui se posent à vous concernant :

- Budget
- Santé
- Relations familiales
- École
- Problèmes divers à résoudre, etc.

le **JEUDI** de 9 h. à 11 h. 30

En cas d'impossibilité de se présenter, prendre contact par téléphone pour obtenir un rendez-vous : 455.35.10, poste 55.

PERMANENCES MÉNAGÈRES :

Une conseillère ménagère en économie sociale et familiale, se tient à votre disposition pour vous aider à résoudre tous problèmes d'ordre ménager, budgétaire, éducation des enfants, etc.

le **VENDREDI** de 9 h. 30 à 11 h. 30

Par ailleurs, différentes activités vous sont proposées concernant :

- **Les fillettes** : Initiation aux techniques ménagères :

le **Mercredi** de 9 h. à 12 h.
 de 13 h. 30 à 15 h. 30 selon leur âge
 de 16 h. à 18 h.

- **Les jeunes filles** : Initiation aux techniques ménagères et sensibilisation aux problèmes que l'on peut rencontrer dans un foyer :

le **Mardi** de 17 h. 30 à 20 h. 30.

- **Les mères de famille** : Organisation familiale, éducation des enfants, cours de coupe, couture, cuisine, dégustation, décoration, etc. :

le **Vendredi** de 13 h. 45 à 16 h. 45.

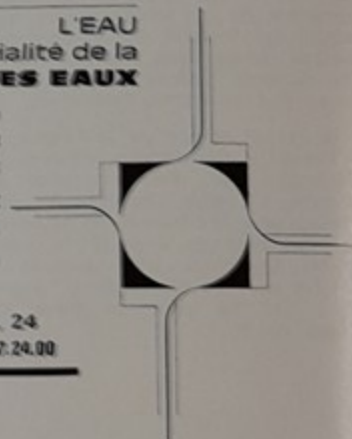
La garde des enfants est assurée.

L'EAU
 c'est la spécialité de la
LYONNAISE DES EAUX

production - distribution
 assainissement
 gestion des services municipaux

LA LYONNAISE DES EAUX
 à votre service
 dans votre région

DIRECTION RÉGIONALE :
 24, Rue de Gouvieux, 24
CHARENTILLY - Tél. 457.24.00



Pour construire ou acquérir votre habitation principale,
 vous cherchez les prêts les plus avantageux ?

Pensez à la

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE

à **MONTATAIRE**, 65 bis, Rue Jean Jaurès

Bureaux ouverts tous les jours de 14 à 17 h.

RENSEIGNEZ-VOUS

CACHIA

Index - Plan
ne

A propos de la Crèche

Depuis un an que l'on en parle, elle va enfin sortir de terre ! l'adjudication des travaux ayant eu lieu le 4 août dernier, ceux-ci seront exécutés par l'entreprise Bruyère. On peut penser qu'ils seront terminés aux alentours de novembre 1973.

Les mamans qui travaillent en dehors de leur foyer, préoccupées de la santé mais aussi du développement intellectuel et affectif de leur jeune enfant, y trouveront une solution heureuse.

En effet, de plus en plus dans les crèches, non seulement on est exigeant sur le plan sanitaire, mais on veut y promouvoir, par le rôle du personnel et la conception des locaux, un milieu favorable à l'acquisition du langage et aux activités motrices.

Une atmosphère accueillante, attentive aux besoins de l'enfant, l'aidant à établir des relations avec son entourage par des soins personnalisés, relation qui, dès les premières semaines s'établissent de part et d'autre par les regards, les sourires et les premiers sons vocalisés par le bébé.

Cette attention à chacun étant primordiale pour l'acquisition du langage et le développement complet de l'enfant jusqu'à l'âge adulte.

Pour remplir cette tâche délicate, il faut donc un personnel nombreux et qualifié. Pour une crèche de 40 lits, on compte :

La directrice, pourvue du diplôme d'Etat de puériculture (diplôme délivré après un an d'études spécialisées à des personnes disposant déjà d'un diplôme d'Etat soit d'infirmière, soit d'assistante sociale, soit de sage-femme) ;

3 auxiliaires puéricultrices, 1 pour 5 enfants qui ne marchent pas et 1 pour 8 enfants qui marchent ;

1 cuisinière lingère ;
1 femme de service.

Avant l'entrée en fonction, tout le personnel de l'établissement s'occupant ou non des enfants est soumis à un examen médical et à un contrôle radiologique pulmonaire. Un examen de l'appareil respiratoire est exigé chaque semestre. Un médecin assure la surveillance hebdomadaire des enfants qui ne marchent pas, bimensuelle pour les autres.

On comprend que le fonctionnement d'une crèche coûte cher : 50 Frs par jour et par enfant est un minimum à l'heure actuelle. Les salaires et charges pour le personnel représentent 65 % des dépenses, l'alimentation de 8 à 12 %.

La Caisse d'allocations familiales peut fournir une subvention de 5 Frs par jour et par enfant.

Nous avons entrepris des démarches auprès des entreprises dans lesquelles travaillent les mères de famille de Montataire. Notre désir est que le montant de la participation familiale, basée sur le calcul des revenus, ne soit pas un empêchement pour aucun enfant à son entrée à la crèche, mais c'est une lourde charge pour les communes, ce qui explique le petit nombre de crèches existant en France (579 en 1968).

A nous de prendre en mains le problème, de réagir contre cette carence et ses causes. La solution économique 1) lancée en novembre 1971 par Madame la

Secrétaire d'Etat chargée des questions familiales et appelée pompeusement « crèche à domicile », quelque soit le dévouement des nourrices, ne peut remplacer le rôle de la crèche, milieu de vie à la taille du tout petit où tout est pensé et organisé pour lui, en fonction de sa croissance et de son épanouissement.

Marie KAUFFMANN.



A la Crèche : Suivi comme à la P.M.I. mais en permanence



C'est sur cet emplacement en plein cœur de la Cité H.L.M. que la crèche sera construite

Vos ELUS municipaux manifestent

- pour le remboursement de la T.V.A.
- pour des crédits suffisants aux communes
- pour les libertés communales

Elus municipaux
et cantonaux de France
ont fait connaître leur volonté
au gouvernement et aux parlementaires
devant l'assemblée nationale
le 27 Octobre dernier



*Sous la banderolle de la Fédération de l'Oise des élus républicains
et parmi la foule on reconnaît les élus de Montataire*

CAEN -

Jeunesse et Culture

Une proposition de Loi du groupe Communiste à l'Assemblée Nationale

« Les difficultés que connaissent les collectivités locales tiennent au fait que les ressources dont elles disposent ne progressent pas à la mesure des dépenses auxquelles elles doivent obligatoirement faire face.

Alors que l'Etat perçoit les sept huitièmes des impôts directs et indirects ce sont les

collectivités locales qui assument la charge financière des deux tiers des équipements publics.

La T.V.A. représente cependant l'exemple le plus injuste de l'asphyxie financière des collectivités locales, elle représente annuellement une rentrée fiscale de 399 milliards dans le budget de l'Etat ».

N° 1691

PROPOSITION DE LOI

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATRIÈME LÉGISLATURE

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1970-1971

Article premier

L'Etat assure le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée payée sur le prix des fournitures et des travaux par les collectivités locales.

PROPOSITION DE LOI

Art. 2

Pour la liquidation de la taxe à la valeur ajoutée, sont exclues du droit à déduction, les taxes grevant les biens et services improductifs, tels que les produits ou objets publicitaires, les primes et cadeaux à la clientèle, les frais de publicité, les voyages et déplacements, les frais de réception, les bâtiments des sièges sociaux et des services en dépendant, des halls d'exposition et des magasins de vente, ainsi que leurs aménagements et installations.

PRÉSENTÉS

MM. Robert BALLANGER, Maurice ANDRIEUX, Raymond BARBET, Marcelin BERTHELOT, Georges BUSTIN, Mme Jacqueline CHONAVEL, MM. Fernand DUPUY, André DUROMEA, Edmond GARCIN, Marcel HOUEL, René LAMPS, Roland LEROY, Waldeck L'HUILLIER, Henri LUCAS, Arthur MUSMEAUX, Maurice NILES, Louis ODRU, René RIEUBON, Emile ROGER, Roger ROUCAUTE,

Art. 3

Est abrogée la loi du 12 Juillet 1968 concernant l'avoir fiscal accordé aux actionnaires.

et les membres du groupe communiste (1) et apparenté (2).

Députés.

Orfèvrerie - Bijouterie - Ménage - Outillage - Articles de Cadeaux

Georges BRAILLON

75, rue Jean Jaurès - Tél. 455.22.30

ETABLISSEMENTS

E. BOUFFLETTE

Fournitures Générales pour le Bâtiment
l'Assainissement et les Travaux Publics
Appareils Sanitaires - Bois - Métaux

28, rue Jules Julliot - 60 - CREIL - Tél. 455.28.40

Quelques dizaines de millions d'anciens francs congelés depuis une dizaine d'années...

Et pendant ce temps, l'Etat, qui est le seul en entier responsable de cette immobilisation de crédits, n'accorde plus de subventions pour des réalisations scolaires et sportives sous prétexte que les caisses sont vides.

Pour notre part, nous pensons que les millions investis dans ces mètres cubes de béton eurent été mieux utilisés pour la construction du gymnase du C.E.S. (par exemple) que tous enseignants et élèves attendent depuis 4 ans.

C'est encore la preuve que les technocrates de l'Etat prennent des décisions pour le moins farfelues, sans tenir compte des urgences locales et régionales, malgré les demandes répétées des municipalités.

La décentralisation des pouvoirs, la consultation et la participation (quoi qu'en dise le gouvernement - démocrate d'opérette) est bien un leurre pour la population.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

Henri HAINAULT

Route d'Amiens - LAIGNEVILLE - Tél. 455.13.27

Travaux réalisés :

- Hôtel de Ville de Creil
- Ravalement de l'Hôtel de Ville
- Ets Queneutte
- CERCHAR
- A.F.T. à Monchy-Saint-Eloi
- C.E.R.P. à Laigneville
- Poissonnerie Danneels à Creil

TERRASSEMENTS

BETON ARME

TRAVAUX ADMINISTRATIFS

ET PRIVÉS

Qualification Professionnelle : 110-138

Le Service Municipal "Jeunesse et Culture"

La rentrée de Septembre 1972 a vu se concrétiser plusieurs projets tendant à développer et améliorer l'enseignement artistique pour les enfants, ainsi que la pratique culturelle dans la vie locale.

Aux Écoles Artistiques Municipales

ATELIER MUNICIPAL DE DANSE :

Créé depuis un an, l'atelier municipal de danse, à vu sa fréquentation se renforcer si bien que cette année, 2 heures de cours supplémentaires ont dû être ajoutées aux 3 heures du samedi.

Nous rappelons que cet atelier comprend : des cours de danse romantique, danse de caractère, danse moderne et reçoit les enfants et jeunes gens de 6 à 18 ans.

D'autre part, une recherche s'effectue actuellement en vue de la création d'un cours d'expression corporelle pour adolescents et adultes, ceci afin de répondre à un certain nombre de demandes.

Une information complémentaire paraîtra ultérieurement mais dès à présent, toutes les personnes intéressées par cette activité sont priées de se faire connaître au Service Jeunesse et Culture.

CENTRE MUSICAL :

Il permet aux enfants de 3 à 15 ans de suivre des cours de flûte à bec, piano, initiation musicale.

A noter que l'initiation musicale comprend l'histoire de la musique, audition de disques, enquêtes, solfège, théorie, etc...

ATELIER D'ART POUR ENFANT :

Cette année encore, l'atelier a reçu un nombre impressionnant d'inscriptions. Ceci prône que l'enfant ressent la formation artistique comme faisant partie intégrante de sa vie d'enfant, et que l'atelier répond à ce besoin.

Dans ce domaine aussi, une recherche s'effectue pour étendre l'atelier de dessin à d'autres formes d'expression (sérigraphie, émaux, sculptures, moulages, etc...).

Nous rappelons enfin que tous les cours des écoles artistiques municipales sont gratuits. Seul un droit

d'inscription annuel de 10 F par atelier est perçu à la première séance. Ce droit d'inscription est réduit à 5 F pour le 2^e enfant et devient gratuit pour les suivants.

LE CENTRE DE LOISIRS POUR L'ENFANCE :

Pendant les mois de juillet et août, 800 enfants de Montataire ont fréquenté le Centre de Loisirs.

Le parc et les locaux du Petit Château étant devenus trop exigus, la Direction du Centre a décidé en accord avec les différents chefs d'établissements d'occuper certains locaux de plusieurs établissements scolaires de la ville.

Ceci a évidemment permis aux enfants d'avoir un Centre de Loisirs à proximité de leur domicile.

Depuis la rentrée scolaire, le Centre est ouvert le Mercredi après-midi de 13 h. 45 à 17 h. Il accueille gratuitement plus de cent enfants chaque semaine aux activités de plein air, d'expression, sorties touristiques, cinéma, etc...

Les inscriptions sont prises tous les Mercredis à 13 h. 45 au Petit Château de Montataire pour les enfants de 7 à 14 ans.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE P. ÉLUARD :

Pour le 5^e anniversaire de sa création, la Bibliothèque Paul Eluard voit sa capacité de travail amplifiée puisque le 21 octobre, une annexe s'est ouverte dans une salle de l'école J. Decour.

Bien entendu, il s'agit d'une situation provisoire.

En effet, il est prévu, depuis 2 ans, l'aménagement d'une bibliothèque qui serait située sous un immeuble H.L.M. mais les crédits nécessaires à cet aménagement sont régulièrement refusés par l'Etat. Quoi qu'il en soit, cette annexe fonctionne et fonctionne bien.

Il n'est que de constater les résultats de la première semaine de fonctionnement :

513 enfants se sont fait inscrire et 1.231 livres ont été sortis ; pour les adultes : 35 se sont fait inscrire, 80 livres sont sortis.

Des renseignements plus détaillés sur les différentes activités du Service Municipal Jeunesse et Culture peuvent être obtenus tous les jours sauf les dimanche et lundi, au cinéma Palacio, 94, rue Jean Jaurès à Montataire, Tél. 455.08.54.

TOUS LES PRODUITS SHELL

CARBURANTS - LUBRIFIANTS - HUILES COMBUSTIBLES

Établissements STAREX



THERMO-SHELL CHAUFFAGE SERVICE
FINANCE, ENTRETIEN, RAVITAILLE
VOTRE INSTALLATION DE CHAUFFAGE

10, Rue Jessé, 60 - CREIL

Téléphone : 455.22.06 - 455.29.93

CACHIN -

Jeunesse et Culture

Les horaires d'ouverture des divers Services Culturels Municipaux sont les suivants :

| | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---------------------------------|--|----------------------------|-------------|---|---------------------------|
| BIBLIOTHEQUE • Paul ELUARD • | 14 h.-19 h. | 9 h.-12 h. 14 h.-19 h. | 15 h.-18 h. | 14 h.-18 h. | 9 h.-12 h. 14 h.-17 h. |
| ANNEXE Martinets | 14 h.-19 h. | 10 h.-12 h. 14 h.-19 h. | 15 h.-18 h. | 14 h.-18 h. | 9 h.-12 h. 14 h.-17 h. |
| ECOLE DE DANSE | | 14 h.-16 h. | | | 14 h.-17 h. |
| ECOLE DE DESSIN | | 14 h.-17 h. | | | 14 h.-17 h. |
| ECOLE DE MUSIQUE | | 14 h.-17 h. | | | 14 h.-17 h. |
| GYMNASTIQUE FEMININE | 18 h. 30- 19 h. 30 | | | 15 h. 15-16 h. 15 17 h.-18 h. 18 h. 30-19 h. 30 | |
| CENTRE DE LOISIRS | Inscriptions chaque mercredi de 14 h. à 17 h. au Petit Château | | | | |

Activités nouvelles à la Maison des Jeunes et de la Culture

Depuis la rentrée scolaire la M.J.C. élargit le cadre de ses activités. Citons :

- Le Cercle d'étude sur la R.D.A.
- Le laboratoire de langue allemande.

Ces initiatives doivent permettre une bonne préparation du camp d'été qui se déroulera durant l'été 1973 dans notre ville jumelle de FINSTERWALDE (3 semaines en juillet).

- Initiation à la guitare : tous les mardis à 15 heures.

— Ciné-club : certaines de ses manifestations ont déjà connu un réel succès. Rappelez-vous • La nuit du cinéma fantastique • • • Le Week-end de cinéma •.

A côté de ces activités nouvelles fonctionnent toujours celles que vous connaissez déjà.

— Equitation : 6 F de l'heure : scolaires et apprentis ; 8 F de l'heure : salariés. Les Comités d'entreprises Usinor et Saxby prennent en charge 50 % des frais de

participation engagés par leur personnel.

— Sérigraphie : Toutes les affiches-programme de la M.J.C. sont conçues et réalisées par les adhérents eux-mêmes à l'aide de ce procédé.

- Laboratoire photographique.
- Emaux.
- Poterie.
- Modélisme.
- Electronique.

Notez également : Le 31 Décembre, la M.J.C. organise pour ses adhérents le réveillon de la Saint-Sylvestre.

— Week-end à la neige au Mont Dore

- les 27 et 28 Janvier
- les 24 et 25 Février
- les 31 Mars et 1^{er} Avril.

Pour tous renseignements complémentaires, rendez visite à la M.J.C. (Cavée d'Angy) ou téléphonez au 455.26.94.

LE CENTRE MARCEL

Bientôt les travaux du Centre Municipal Marcel Cachin seront terminés. La population de Montataire pourra apprécier ces transformations.

L'évolution de l'organisation du centre se devait de s'adapter non seulement au personnel mais aussi à la population toute entière.

Ainsi complété, le Centre dans un site accueillant trouvera son plein emploi pour répondre aux questions posées par les anciens Montatairiens et aussi par les nouveaux habitants, pour les personnes âgées, les jeunes, les mères de famille, les personnes déshéritées, tous les services sont détaillés dans ce bulletin.

En espérant satisfaire au mieux les besoins de la population, la Commission action sociale informe les habitants qu'elle est à la disposition de toutes les personnes, quels que soient leurs problèmes.

J. VANDENBROCK.



Au Centre P. M. I.

SERVICE VACCINATIONS

Docteur COHEN (Médecine générale) - Infirmière : Mme DEPUILLE

2 séances pour enfant, le matin à 10 h.
1 séance pour adultes, le soir après 18 heures.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS

Docteur BENZAOUEN (Pédiatre) - Infirmières : Mme DEPUILLE et Mme OUSSAIDEN

3 mardis - 2 vendredis, le matin à 9 h. 15 dont une séance de vaccination B.C.G. sur rendez-vous et le matin.
1 séance mardi après-midi, 13 h. 30.

CONSULTATIONS PRÉNATALES, PRÉNUPTIALES ET EXAMENS DE NOURRICES

Docteur RIBEROL (Gynécologue) - Infirmières : Mme DEPUILLE et Mme OUSSAIDEN

1^{er}, 3^e et 4^e mercredis de chaque mois.

SERVICES SOINS

Infirmier : M. LESAGE

2 permanences par jour : de 10 h. à 11 h. 15 et de 16 h. 30 à 18 h. sauf le samedi après-midi.

Soins à domicile pour les personnes alitées.

Le service administratif est assuré par une employée municipale : Mme CARLIER.

SERVICE PSYCHIATRIE

Docteur GÉRARD

2^e et 4^e mercredis de chaque mois (sur rendez-vous).

Pour :

- Aide médicale
- Aide aux infirmes
- Allocation militaire
- Allocation en nature : bons de pain, charbon, etc...

| PLAFONDS DE RESSOURCES MENSUELLES | PAIN | CHARBON ou alimentation |
|---|--------|-----------------------------|
| Personnes seules | | |
| 1^{re} catégorie ressources jusqu'à 420 F | 8 kgs | 200 kgs (supplément annuel) |
| 2^e catégorie ressources jusqu'à 520 F | 6 kgs | |
| Ménages | | |
| 1^{re} catégorie ressources jusqu'à 530 F | 12 kgs | 200 kgs (supplément annuel) |
| 2^e catégorie ressources jusqu'à 655 F | 8 kgs | |

S'adresser à Madame TRIN, Bureau d'Aide Sociale.

CACHIN -

... Bureau des Adjoints des fonds - Plan

L CACHIN

La Municipalité et le Bureau d'Aide Sociale envoient chaque année deux mandats de 4.000 anciens francs aux jeunes soldats du contingent.

A la fin du mois, le colis aux personnes âgées sera distribué comme chaque année.

De même le Noël des nourrissons aura lieu comme chaque année. La salle du Centre ménager s'avérant trop petite, cette sympathique manifestation aura sans doute lieu salle de la Libération.

La Municipalité met à la disposition des personnes âgées désirant se rendre au cimetière, un petit car dont le parcours est effectué de la façon suivante :

1^{er} parcours, côté Ouest :

Départ 14 h. - 1^{er} arrêt, MAGENTA - 2^e arrêt, Rond-point rue Ginistie-rue Victor Hugo - 3^e arrêt, Cité Jean Biondi 1-Cité Jules Uhry - 4^e arrêt, Place de la Mairie - 5^e arrêt, Ecole Jean Macé.

Les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois.

2^e parcours, côté Est :

Départ, 14 h. - 1^{er} arrêt, Carrefour rue Jean Jaurès-rue du Jeu d'Arc - 2^e arrêt, rue Finsterwalde-impasse du Chemin de Fer - 3^e arrêt, Carrefour rue Lénine-rue Louis Blanc - 4^e arrêt, rue Emile Zola-Ets Brissonneau - 5^e arrêt, rue Henri Vieillard-rue Abel Lancelot - 6^e arrêt, Allée des Marronniers.

Une permanence sera tenue par les Membres de la Commission municipale « Action Sociale » les 1^{er} et 2^e jeudis de chaque mois, de 14 à 16 heures, Bureau des Adjoints à la Mairie.



Quelle joie de se retrouver au repas des Anciens



forclum

Société de force et lumière électriques
Siège social
67, rue de Dunkerque - 75 - PARIS-IX^e
Tél. : 878.74.03

TOUTES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Direction Régionale de Saint-Denis, 2, rue Gabriel Péri
Tél. 752.21.45
Centre de Beauvais, 37, rue Gambetta - Tél. 445.16.42
Centre de Creil, 3, rue Jules Juillet - Tél. 455.01.79

POUR CHANGER LE DÉCOR
de VOTRE CUISINE - DE VOTRE SALLE D'EAU - DE VOS W.C.

Choisissez dans notre collection **PAPIER PEINT VINYLE**
A LA MODE, SOLIDE, SUPER LESSIVABLE

PRIX LES PLUS JUSTES

Nombreux modèles en stock

G. NOYELLE

37, Rue de la République, **60 - MONTATAIRE** - Tél. 455.21.07

ET TOUJOURS 30 % DE REMISE SUR LE PAPIER PEINT CLASSIQUE TOUTE COLLECTION

Vous souhaitez une coiffure qui mette en valeur votre charme, votre personnalité, votre beauté...



au Salon

ROSA *coiffure*

- Tous les soins du Cheveu
- Produits de beauté

9, Rue de la République

MONTATAIRE

Tél. 455.12.28

CARTE DE FIDELITE

Pépinières
de Villers-St-Paul

J. LOISELEUR
& Fils

Dépiniezistes
Paysagistes

Études et Expertises

Tél. 455.08.01

TRAVAUX PUBLICS, INDUSTRIELS ET PARTICULIERS

ENTREPRISE GÉNÉRALE

MAÇONNERIE - BETON ARMÉ - BETON PRÉCONTRAIT - CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES - TRAVAUX DE VIABILITÉ

ENTREPRISE

A. & M. BRÉZILLON

Société Anonyme au Capital de 5.800.000 de Francs

8, Rue des Déportés - NOYON (60)

Téléphone 444.07.26 et la suite (6 lignes groupées)

Connaissez-vous les nouvelles rues de Montataire



MAZOUT - CHARBONS

en tous genres

CUVES avec robinet ou pompe

D. LEMAIRE

53, rue des Ecoles

MONTATAIRE

Tél. 455.11.32

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

BABILOTTE Roland

Rue du Colonel Fabien (ex Sentier du Stade)

60 - MONTATAIRE - Tél. 455.22.45

Un voyage en R. D. A.

Bienvenue à **MONTATAIRE**
Ville jumelée avec



FINSTERWALDE
République Démocratique Allemande

plein
d'enseignements

Du 7 au 13 octobre dernier, une délégation de notre ville a séjourné à FINSTERWALDE en République démocratique allemande, ville jumelée avec Montataire.

Comme chaque année, le Conseil Municipal et le Comité d'Amitié Montataire-Finsterwalde avaient fait en sorte que cette délégation représente un large éventail de la population de notre cité, soit en quelque sorte « représentative » (ouvriers d'usines, militants syndicaux, femmes travailleuses, mères de famille, membres d'associations de Parents d'élèves).

Un des buts du séjour de cette délégation, comme d'ailleurs de toutes celles qui l'ont précédées, était de faire mieux connaître la vie de ce peuple, les réalisations de cet Etat socialiste, sujets très peu abordés par la « grande presse », qu'elle soit écrite, parlée ou télévisée, ce qui permet d'ailleurs de mesurer le degré de liberté ou d'apolitisme des grands moyens d'information dans notre pays. En effet, notre gouvernement n'ayant pas encore reconnu officiellement la R.D.A., notre « grande » presse n'en parle pas !

C'est le deuxième but que nous poursuivons : Obtenir la reconnaissance officielle par le gouvernement français de la République Démocratique Allemande.

Au cours de ce voyage d'études, la délégation a pu visiter des usines, des écoles (tronc commun de 10 à 16 ans), des jardins d'enfants (équivalents à nos maternelles), des crèches, des installations sportives, sociales, etc.

Il est difficile d'imaginer la vie de ce peuple à partir de ce que nous connaissons chez nous. Là-bas, toutes les ressources économiques, les fruits des progrès techniques et scientifiques, sont mis à la disposition de la population. Pas une usine, en effet, qui ne dispose de sa polyclinique (radioscopie, soins par rayons infra-rouges, par ultrasons, soins et prothèses dentaires par exemple), sa crèche ou son jardin d'enfants. Des loyers abordables (de 35 Deutsch marks sans chauffage à 50 Deutsch marks avec chauffage (1 Deutsch mark = 1,50 F environ), du charbon à 1,45 Deutsch mark les 50 kgs.

Quant aux salaires pratiqués, ils vont de 800 Deutsch marks environ pour le travailleur sans qualification (équivalent au manoeuvre en France) à 1.400 ou 1.500 Deutsch marks pour le directeur de l'usine, en passant par 800 ou 900 Deutsch marks pour l'ouvrier de fabrication (équivalent à l'O.S. en France).

En ce qui concerne les impôts et contributions, seuls les petits propriétaires (il n'y en a plus de grands, puisque c'est l'Etat qui possède les principaux moyens de production et d'échange) paient une contribution foncière. Les salariés, quant à eux, ne paient rien, étant donné qu'il leur est opéré sur leur salaire une retenue de 10 % pouvant aller jusqu'à 12 % pour les plus importants.

Concernant les conditions de vie, détail très important, le « souci du lendemain » n'existe pas là-bas, la maladie ou l'accident n'entraînent

AUCUNE dépense et le salaire étant garanti.

Mais il est évident que pour relater par écrit la vie en R.D.A., il faudrait beaucoup de place et que celle-ci nous est mesurée dans notre bulletin municipal. C'est pourquoi le Comité d'Amitié a décidé de réaliser une exposition d'une durée de deux semaines, au cours de laquelle auront lieu des projections de diapositives, de films, ainsi que des conférences, au moyen desquelles une relation détaillée sera faite de la vie en République Démocratique Allemande.

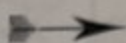
De plus, et c'est par quoi nous terminerons cet article, notre délégation était porteuse cette année d'une invitation officielle à la Municipalité de FINSTERWALDE, à venir à Montataire l'an prochain.

En effet, grâce aux accords récemment réalisés entre les « quatre » (Etats-Unis, U.R.S.S., Grande-Bretagne, France) à Berlin-Ouest, ainsi qu'au moyen de quelques artifices de procédure, nos collègues vont pouvoir, pour la première fois, venir en France. Ce voyage aura probablement lieu à la fin mai 1973.

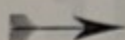
Tous les habitants de Montataire qui ont fait partie des délégations à FINSTERWALDE, tous les enfants y ayant passé des vacances, peuvent témoigner de la chaleur de l'accueil qui nous est réservé. Nous sommes sûrs, quant à nous, que celui de la population de notre ville ne sera pas moins chaleureux.

J. TURLETTI.

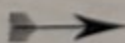
La délégation de Montataire
en compagnie
du Maire de Finsterwalde
(à gauche sur la photo)
M. Frankel Karl Heing.



Fresque sur la Maison de la Culture
à Dresde.



Hall d'entrée
de la Tour de Télévision à Berlin



Crédit Agricole

une banque moderne ouverte à tous

- Comptes chèques gratuits
- Prêts familiaux
- Prêts pour acquisition de terrain
- Prêts au logement

A VOTRE SERVICE

Entreprise J. GUYOT S.A.

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS - V.R.D.
69, rue Victor Hugo - 60 - CREIL - Tél. 455.00.23

MIROITERIE MODERNE DE L'OISE

Bâtiment Ins. de Mag.

GROS

DÉTAIL

83, rue Jean Jaurès
MONTATAIRE

Tél. 455.07.94

CAFÉ - EPICERIE

Chez Michel BIONNE

75, rue Victor Hugo 60 - MONTATAIRE
Tél. 455.07.62

TOUS LES RESULTATS SPORTIFS DU DIMANCHE

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

BONNIEC Henri

51, rue des Déportés

60160 MONTATAIRE

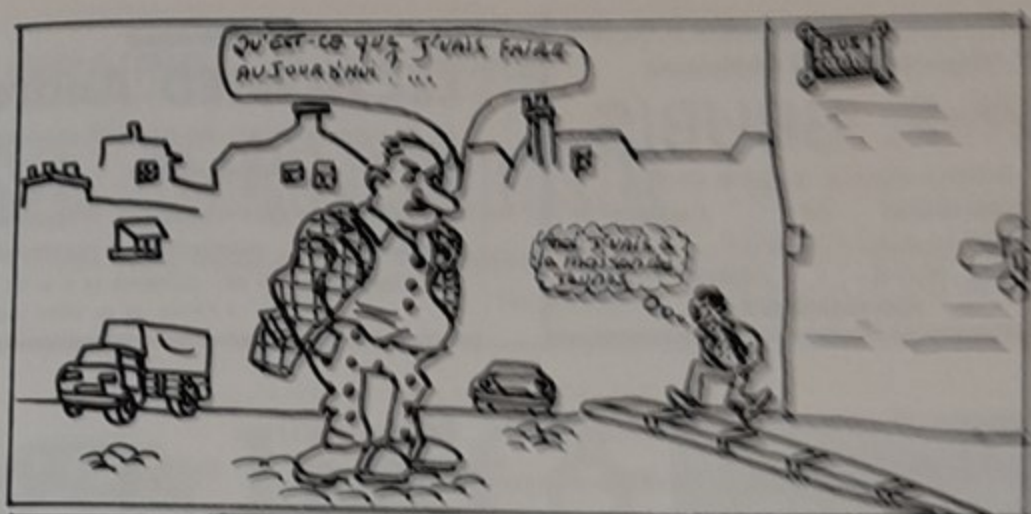


LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La seule Banque installée en permanence
à MONTATAIRE, est à votre disposition
du Mardi au Samedi.

6, PLACE A. GÉNIE

Tél. 455.18.11



Ma Robin Back ne sera de rien. C'est parce qu'il m'a donné pas sa ville, et se que BY POURTANT...
...
...



Fournitures Générales pour l'Automobile et l'Industrie
Réparation tous Radiateurs

ÉTS F. GRUBIS

Société Anonyme au capital de 200.000 F

COMPIÈGNE - 60 - CREIL

18, rue des Lombards | 12 bis, rue Henri-Pauquet
Téléphone 440.19.46 | Téléphone 455.00.06

GROSSISTE

ENTREPRISE

LECHOPIED André

27, Rue Désiré-Véret - 60-NOGENT-SUR-OISE

Téléphone 455.27.85

MAÇONNERIE - BA - CARRELAGE - PLATRIERIE
TERRASSEMENTS - DÉMOLITIONS - TRANSPORTS
LOCATIONS PELLE LY 80 - CAMIONS 15 t. et 10 t.
à l'heure ou au mètre cube

Centre Technique Automobile Montataire
GARAGE RUE J. D. FAURÉ (prolongement rue des Écoles)

Concessionnaire DAF

Gérants associés : HEURTEUR-PARFAIT

Entretien, Réparations, Électricité, Contrôle Train avant
VOITURES TOUTES MARQUES

Pièces détachées, Accessoires, Pneus



DAF 152
DAF automatique

Assurance-auto : nouveau tarif
exclusif DAF et avantages exceptionnels.

ASSURANCES

- ▶ Accidents
- ▶ Incendie
- ▶ Vie

Gilbert GRISON

Agent Général du Groupe ZURICH

13, Rue Finsterwalde

Tél. 455.05.76

MONTATAIRE



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

RADIO - TÉLÉVISION

ÉLECTRO - MÉNAGER

ÉTS SAROUILLE

2, rue V. Hugo et 2 ter, rue Roger Duplessis
LIANCOURT Tél. 456.04.01 et 05.06

PIERRES DE TAILLE DE TOUTES NATURES
MOELLONS BRUTS ET TAILLÉS
VARIÉTÉS DE DALLAGES ET REVÈTEMENTS
EN PIERRES ET MARBRES
DÉCORATION - CHEMINÉES EN PIERRE

ROCAMAT

Anciens Ets Civet, Pommier, Dubourdiou et Pagani
150, Bd Massena PARIS (XIII) - Tél. 588.57.58
Société Anonyme au Capital de 16.310.800 F.


Dans l'Oise :
Carrières, usines et dépôts à St-Vaast-lès-Mello
(Tél. 455.27.02) et Saint-Maximin (Tél. 455.96.02)

LIBRAIRIE - PAPETERIE

M. LEMAIRE

57, Rue de la République, 60 - MONTATAIRE
Tél. 455.25.07

MATÉRIEL SCOLAIRE
ARTICLES DE BUREAU
TRAVAUX OFFSET
VOS CIRCULAIRES ET
DUPLICATIONS en 48 H.

berliet 

le spécialiste du poids lourd

Concessionnaires :

Ets GUILLUMMETTE

Tél. COMPIÈGNE 440.07.00
CREIL 455.29.79



Bâtiment — Travaux Publics — Génie Civil

S. A. ZUCCATO

R. N. 330 — LE PLESSIS-POMMERAYE, 60 - CREIL
Téléphone 455.09.73

Etablissements SERVANT

2, Rue Parmentier — 60290 RANTIGNY

POMMES de TERRE en GROS — CENTRE de TRIAGE et de CONDITIONNEMENT

Téléphone 456.03.33

Télex 14001

Une seule adresse :

COMPTOIR COTONNIER



VOILAGES PLEIN-JOUR
AMBIANCE HEUREUSE

voile
plein-jour

TERGAL

69, rue Gambetta, 60-CREIL Tél. 455.06 63

TOUTE LA LITERIE TRECA

COUVRE-PIEDS - CRYLOR - volants français,
doublés et piqués

COUVERTURES - Toutes les grandes marques
Capricorne - Sole Mio - Good Night, etc...

LES PARURES DE LIT

FRANC OR - ANNE DE SOLENE - LES TROIS
JONQUILLES - LES TROIS SAPINS -

TOUT LE LINGE DE MAISON POUR LA TABLE

Les jolis Services, pur lin ou pur fil

CLAIR DECOR - FRANC-OR

ANNE DE SOLENE

Service TRIOMPHE en Florgalle et Courtelle

TAPIS PELTEX - KADOURA - BALSAN

TOUTE LA CHEMISERIE

VÊTEMENTS PROFESSIONNELS